

Réunion de la CLE du 7 février 2014

Relevé de décisions

Membres de la CLE présents :

- | | |
|---------------------------|---|
| ▪ M. Bernard BALOCHE | Vice-Président CdC des Courbes de l'Orne |
| ▪ Mme Stelliane BETTEFORT | CdC des Sources de l'Orne |
| ▪ M. Jean-Marie BISSON | Maire de Sevrai |
| ▪ M. Jacques MARTINEAU | Maire de Putanges Pont Ecrepin |
| ▪ M. Pierre PAVIS | Maire d'Argentan |
| ▪ M. Marc RICHARD | Maire de Mortrée |
| ▪ M. Patrick PITEL | Président du SyMOA |
| ▪ M. Frédéric LEVEILLE | Président de la CLE Orne amont |
| ▪ M. Alain FLEURIEL | Chambre d'agriculture de l'Orne |
| ▪ Mme DUCLOS | Chambre d'agriculture de l'Orne |
| ▪ M. Christian MADELAINE | Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique |
| ▪ | |
| ▪ M. Gérard BOULANGER | UFC Que choisir de l'Orne |
| ▪ M. Claude BOSCHER | Association régionale des Amis des Moulins de Basse-Normandie |
| ▪ | |
| ▪ M. Régis EUDE | Comité départemental de Canoë Kayak 61 |
| ▪ M. William LE LEU | ONEMA |

Membres de la CLE représentés :

- Mme Monique GUIBOUT représenté par M. Jacques MARTINEAU

Invités extérieurs à la CLE :

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| ▪ Mme Amélie RAK | SyMOA |
| ▪ Mme Julia COMBRUN | PNR Normandie Maine |
| ▪ M. Maxime LEPAILLEUR | CATER de Basse-Normandie |
| ▪ M. Camille ROULLIER | CdC des Sources de l'Orne |
| ▪ M. Pierre LORIDON | SyMOA |
| ▪ M. Julien LEFEVRE | SyMOA (stagiaire) |

Ordre du jour :

1. Rapport d'activités 2013
 2. Calendrier 2014
-

Ouverture de séance à 10h30

1. Rapport d'activités 2013

M. LEVEILLE demande s'il y a des remarques sur ce document.

Mme VECRIN précise que, contrairement aux années passées, il n'y a pas de point relatif au budget de l'Institution, cette dernière n'étant pas en mesure de fournir les informations pour le moment.

Il n'y a pas de remarque.

M. LEVEILLE procède au vote.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport d'activité 2013 est validé à l'unanimité des voix.

2. Calendrier prévisionnel 2014

M. LEVEILLE informe la CLE que le calendrier, qui va être présenté, est difficilement maîtrisable compte tenu des élections à venir.

Mme VECRIN présente le calendrier prévisionnel.

- **Consultation des assemblées 1er janvier - 1er mai 2014**
 - ✓ Mme VECRIN informe que, bien que quelques courriers aient été reçus après le 1er janvier, le bureau de la CLE ne souhaite pas que la date butoir de la consultation soit repoussée.
La CLE se range à l'avis du bureau.
 - ✓ Afin que les avis parviennent rapidement, et non après les élections, il est proposé de faire une relance auprès des assemblées. Ce courrier de relance pourrait être accompagné d'une note de présentation, afin de faciliter la compréhension du projet de SAGE et donc la rédaction de l'avis. Par ailleurs une présentation PowerPoint pourra être mise à disposition des assemblées, soit par mail soit sur le site internet des SAGE.

Cette proposition est validée par la CLE.

- ✓ Par ailleurs, Mme VECRIN informe la CLE qu'elle peut aussi intervenir si besoin auprès des assemblées pour présenter le projet.
- ✓ Les avis issus de cette consultation devront faire l'objet d'un examen en CLE et être joints au dossier d'enquête publique.

○ **Enquête publique (1 à 2 mois)**

Le calendrier de l'enquête publique est étroitement lié à la rapidité d'obtention de l'arrêté modificatif de la CLE suite aux élections de mars. Mme VECRIN rappelle que, normalement, le Préfet a 2 mois pour rédiger le nouvel arrêté mais que cela dépend aussi de la capacité des communes à réélire, dans un temps restreint, les membres de leurs différentes instances.

Une fois le nouvel arrêté signé, la CLE devra se réunir pour réélire son Président, les membres du bureau et les membres de l'Inter-SAGE au sein du collège des élus.

Dans l'hypothèse d'un calendrier favorable, on peut espérer réunir la CLE en juin. Elle devra, à ce moment là, valider le rapport de présentation nécessaire au dossier d'enquête publique et examiner les avis issus de la consultation.

Compte tenu des délais relatifs à l'organisation de l'enquête publique, l'enquête pourrait se dérouler en septembre - octobre, d'où un arrêté d'approbation possible du SAGE au 1^{er} trimestre 2015.

M. LEVEILLE propose d'interpeller le Préfet sur la priorité de renouvellement de la CLE Orne amont (par rapport aux autres CLE) au regard de l'enjeu lié à l'enquête publique.

La CLE émet un avis favorable à cette proposition.

○ **Actions de communication**

- ✓ Brochures de vulgarisation, commune à l'ensemble du bassin, à l'attention des collectivités sur des thématiques particulières (urbanisme, eau potable, assainissement, cours d'eau, milieux aquatiques, eaux pluviales,...) => il est demandé dans le cadre de ces brochures de faire un petit rappel de qui fait quoi sur le bassin (description des acteurs du territoire et de leur rôle) ;
- ✓ une lettre des SAGE visant l'actualité des territoires ;
- ✓ deux journées découvertes : agriculture biologique sur le bassin Orne - Seules (avril - mai) ; retour d'expérience sur les travaux « cours d'eau » sur le bassin Orne amont (date à définir) ;
- ✓ 2 à 3 réunions de présentation du SAGE avec l'appui de l'agence de l'eau pour la présentation des outils de mise en œuvre du SAGE dont le contrat global ;
- ✓ mise en route progressive d'un accès réservé aux membres des CLE sur le nouveau site internet.

○ **Nouveau site internet : <http://www.sage-orne-seulles.fr>**

Mme VECRIN informe la CLE que le nouveau site internet des SAGE de l'Orne et de la Seulles est opérationnel depuis octobre 2013.

La dynamique de ce site et son bon fonctionnement dépend de chacun : importance de faire remonter les dysfonctionnements.

Par ailleurs, Mme VECRIN propose que le lien vers ce site puisse être fait à partir des sites internet des différents acteurs du territoire.

A ce sujet, M. LEVEILLE demande, avant toute chose, qu'on s'assure de l'encadrement juridique de cette démarche.

M. LEVEILLE lève la séance à 11h15.



Frédéric LEVEILLE
Président de la CLE du SAGE Orne amont

Rappel : La permanence du secrétariat d'Argentan se tient les lundi, mercredi et jeudi matin de 8h00 à 12h00 au 02.33.35.61.45 / Mail sage.orne-amont@orange.fr.

Vous pouvez contacter l'animatrice du S.A.G.E. les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 02.33.35.98.57 / Mail mvecrin.orne-amont@orange.fr.

Adresse postale : S.A.G.E. Orne amont – Hôtel de Ville – 61 200 ARGENTAN
Site internet : <http://www.sage-orne-seulles.fr>